

Déclaration de conformité CE

DELTA PLUS GROUP déclare l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

PVC7335 - PVC7335

Désignation :

GANT PVC ROUGE LONGUEUR 35 CM

Tailles :

10

Coloris :

Rouge



Descriptif :

Gant PVC enduit sur support coton, longueur 35 cm. Epaisseur : 0,90 mm.

Les niveaux sont obtenus sur la paume des gants. Ils vont du moins performant (niveau 0) au plus performant (niveaux 3, 4, 5 ou 6 selon norme). 0 indique que le gant a un niveau de performance plus faible que le minimum pour le danger individuel donné. X : indique que le gant n'a pas été soumis à l'essai ou que la méthode d'essai ne semble pas convenir du fait de la conception des gants ou du matériau.

Plus la performance est élevée plus la capacité du gant est grande à résister au risque associé. Les niveaux de performance sont basés sur les résultats d'essais en laboratoire, lesquels ne reflètent pas nécessairement les conditions réelles du lieu de travail, de par l'influence de divers autres facteurs, tels que la température, l'abrasion, la dégradation, etc.

- L'abrasion (de 0 à 4) : Aptitude du gant à résister à l'usure
- La coupure (de 0 à 5) : Aptitude du gant à résister à la coupure par tranchage
- La déchirure (de 0 à 4) : Aptitude du gant à résister à la déchirure
- La perforation (de 0 à 4) : Aptitude du gant à résister à la perforation
- La dextérité (de 0 à 5) : Aptitude manuelle à accomplir une tâche (habileté)
- La pénétration (de 1 à 3) : Diffusion, à une échelle non moléculaire, d'un produit chimique et/ou d'un micro-organisme à travers les porosités, les coutures, les micro-trous ou autres imperfections présentes dans le matériau du gant de protection.
- La perméation (de 0 à 6) : Processus par lequel un produit chimique se diffuse à travers le matériau d'un gant de protection, à l'échelle moléculaire.

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686/CEE, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, d'aération de souplesse et aux normes européennes EN420:2003, EN388:2003 (4.1.1.1) et EN374-1 :2003. Testé selon les normes EN374-2:2003 détermination de la résistance à la pénétration (Niveau 2 : NQA<1,5) et EN374-3:2003 détermination de la résistance à la perméation (Méthanol = indice 1/6 ; n-Heptane 99% = indice 1/6 ; Soude caustique 40% = indice 6/6 ; Acide sulfurique 96% = indice 3/6).

Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type : N° 0075/022/162/01/08/0024 , délivrée par le laboratoire C.T.C. (0075) , Parc TONY GARNIER 4, rue HERMANN-FRENKEL - 69367 LYON Cedex 07 - FRANCE.



Fait à APT, le : 20/10/2009

Alexandre DESROCHES
Delta Plus Group